



**Association Intercommunale d'Accueil de jour
des enfants, dite :**

RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 1^{er} mai 2024 à Gland

Vice-Présidence : Madame Monya Jaccard

Liste des 16 Communes sur 16 représentées :

Arzier-Le-Muids	3 voix	Le Vaud	2 voix
Begnins	2 voix	Longirod	1 voix
Burtigny	1 voix	Marchissy	1 voix
Coinsins	1 voix	Prangins	1 voix
Duillier	2 voix	St-Cergue	3 voix
Genolier	2 voix	St-George	2 voix
Givrins	2 voix	Trélex	2 voix
Gland	13 voix	Vich	2 voix
		Total	40 voix

Le conseil intercommunal

- Vu** Le préavis N°02/2024 relatif à l'adhésion de la Commune de Bassins au 1^{er} août 2024.
- Le préavis N°03/2024 relatif à la modification des statuts du RAT par suite de l'adhésion de la Commune de Bassins au 1^{er} août 2024.
- Le préavis N°04/2024 relatif au Plan quinquennal de développement (PQD) 2026 -2030.
- Ouï** Les rapports des Commissions ad'hoc.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

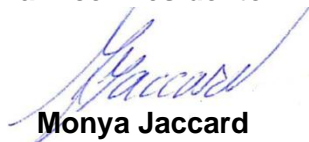
décide :

- D'approuver le préavis N°02/2024 relatif à l'adhésion de la Commune de Bassins au 1^{er} août 2024.
- D'approuver le préavis N°03/2024 relatif à la modification des statuts du RAT par suite de l'adhésion de la Commune de Bassins au 1^{er} août 2024.
- D'approuver le préavis N°04/ 2024 relatif au Plan quinquennal de développement (PQD) 2026 -2030.

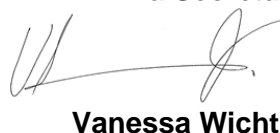
Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Pour le bureau du conseil intercommunal

La Vice-Présidente


Monya Jaccard

La Secrétaire


Vanessa Wicht

Gland, le 3 mai 2024